

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 6 MARS 2018

- **Étaient présents** : Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Marie-Pierre GALLEN, Franck GUEGAN, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.
- **Absents avec pouvoir** : Yves LOYER pouvoir à Marie-Pierre GALLEN.
- **Absent excusé** : Baptiste MATEL.
- **Absents** : Fabien DRAMARD, Philippe BERNERY.
- **Secrétaire** : Léopold LAMBOTIN.

Délibérations :

- Approbation du compte de gestion 2017
- Vote des comptes administratifs 2017
 - Budget Principal
 - Budget Port
 - Budget Camping
 - Budget ZA des Semis
- Contrat de Maintenance SOCOTEC : Contrôles des bâtiments publics : électricité, sécurité incendie, gaz, désenfumage, SSI.
- Communication sur les marchés publics
- Divers

Monsieur le Maire sollicite l'ajout des trois points suivants à l'ordre du jour du Conseil Municipal :

- PLU : actualisation du zonage d'assainissement pluvial
- Tarif exceptionnel centre d'accueil
- Information : enquête publique

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'ajout de ces trois points.

1 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 (Délibération n° 2018-018)

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs, des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont régulières,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (Délibération n° 2018-019)

La réglementation obligeant le Maire à ne pas assister au vote de son compte administratif, le Conseil Municipal désigne comme :

Président de séance : Pierre GUEGAN

Secrétaire : Léopold LAMBOTIN

VOTANTS : 10 (9 présents + 1 procurations)

RESULTATS : Budgets Principal, Port, Camping et ZA des Semis : approuvés à l'unanimité

Après vote, en l'absence du Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité les comptes administratifs 2017 résumés en annexe ci-jointe.

3 - CONTRAT DE MAINTENANCE SOCOTEC - CONTROLES DES BATIMENTS PUBLICS : ELECTRICITE, SECURITE INCENDIE, GAZ, DESENFUMAGE, SSI (Délibération n° 2018-020)

Le conseil municipal est informé des conditions du contrat annexé :

Type de mission	Lieu	Montant en €		Périodicité en mois
		HT	TTC	
Vérification périodique des installations électriques	Eglise	85,00	102,00	12
	Mairie, APC et ancien local APC	85,00	102,00	12
	Archives (ancienne bibliothèque)	55,00	66,00	12
	Nouvelle Bibliothèque	95,00	114,00	12
	Nouveau restaurant scolaire	145,00	174,00	12
	Salle Sarah Bernhardt	155,00	186,00	12
	Atelier communal	55,00	66,00	12
	Atelier d'artiste	45,00	54,00	12
	SOUS-TOTAL	720,00	864,00	
	Centre d'accueil Willaumez	115,00	138,00	12
	Camping avec mobil-homes et chalets	225,00	270,00	12
	SOUS-TOTAL	340,00	408,00	
	Capitainerie et blocs sanitaires	80,00	96,00	12
	SOUS-TOTAL	80,00	96,00	12
	TOTAL 1	1 140,00	1 368,00	
Vérification périodique des installations de gaz combustible en ERP	Nouveau restaurant scolaire	75,00	90,00	12
	Salle Sarah Bernhardt	55,00	66,00	12
	SOUS-TOTAL	130,00	156,00	
	Centre d'accueil Willaumez	55,00	66,00	12
	SOUS-TOTAL	55,00	66,00	
TOTAL 2	185,00	222,00		
Vérification réglementaire ERP : SSI avec essai désenfumage naturel	Centre d'accueil Willaumez	105,00	126,00	36
	TOTAL 3	105,00	126,00	
Vérification des moyens de secours, d'alarme et de protection incendie avec essai désenfumage naturel	Salle Sarah Bernhardt	85,00	102,00	12
	TOTAL 4	85,00	102,00	
Fourniture de cartouches CO2	Prix par cartouche	15,00	18,00	12
	TOTAL 5	15,00	18,00	
TOTAL 1+2+3+4+5		1 530,00	1 836,00	

Révision des prix

Les prix sont révisibles comme suit :

Formule appliquée	Méthode	Période	Indice B
0.000 + 1.000 (ICHT-IME)	Dernier indice connu	Février 2018	ICHT-IME = 123.20

Après avoir délibéré, et voté à l'unanimité, le conseil municipal approuve et autorise monsieur le Maire à signer la convention jointe.

4 - PLU : ACTUALISATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL (Délibération n° 2018-021)

Monsieur le Maire expose la convention : « actualisation du zonage d'assainissement pluvial communal dans le cadre du PLU ».

Le montant de l'offre s'élève à 5 330,00 €. La facturation sera effectuée selon les prestations réalisées en référence au bordereau de prix figurant à la convention.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et voté (1 Abstention, 10 Pour) approuve à la majorité cette convention (en P.J.) et autorise Monsieur le Maire à la signer.

5 - COMMUNICATION SUR LES ACTES PASSÉS CONFORMÉMENT A LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (Délibération n° 2018-022)

• Communication sur les marchés publics passés depuis le 22 février 2018

Budget	Date	Fournisseur	Objet	Montant en €	
				HT	TTC
Principal	26/02/18	CRA BRETAGNE SUD CLASS	Pièce d'usure du tracteur	131,02	157,22
Principal	26/02/18	TRANSPORT BREIZ ILE	Salle Sarah Bernhardt : transport tables et chaises	998,00	1 197,60
Principal	26/02/18	SARL LE BOUT DU MONDE	Salle Sarah Bernhardt : tampon encreur	48,36	58,03
Camping	26/02/18	SARL LE BOUT DU MONDE	Centre d'accueil et camping : tampons encreurs	96,72	116,06
Principal	28/02/18	LAUTECH	Dépannage cantine et local frigo pêcheurs		
Port	01/03/18	LE BEON MANUFACTURING	Chaînes lièges, bouées blanches, émerillons et manilles	11 343,10	13 611,72
Port	06/03/18	SLTIM	Travaux sur ponton d'accostage	6 399,00	7 678,80
Port	06/03/18	BERTHO-LAMOUR	Nettoyeur haute pression	2 259,00	2 710,80
Principal	06/03/18	TOP FETES	Ruban tricolore inauguration salle Sarah Bernhardt	29,58	35,50

6 - TARIF EXCEPTIONNEL CENTRE D'ACCUEIL DU 1^{ER} JANVIER 2018 AU 15 AVRIL 2018 (Délibération n° 2018-023)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le contexte de reprise de la gestion du centre d'accueil et de l'élaboration des tarifs votés en séance du 22 février dernier.

Il expose l'accord qui avait été fait par l'ancien gérant à une entreprise logeant trois de ses ouvriers du 1^{er} janvier 2018 au 15 avril 2018 pour 300 € par mois.

Le tarif voté pour les longues périodes étant inadapté à cette situation, et en attendant d'améliorer la grille tarifaire, Monsieur le Maire propose de définir un tarif exceptionnel de 600 € mensuel pour ce séjour du 1^{er} janvier 2018 au 15 avril 2018.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

7 - Enquête publique - installations classées pour la protection de l'environnement - régime de l'autorisation - ouverture de l'enquête publique : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BELLE-ILE-EN-MER : INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX A CHUBIGUER (Délibération n° 2018-024)

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de l'ouverture de l'enquête publique, préalable à l'obtention de l'autorisation d'extension de l'installation de stockage des déchets non dangereux de Stang Huète.

L'enquête publique a lieu du 1^{er} mars 2018 au 13 avril 2018 à 17h00.

Le dossier est consultable en Mairie sous forme électronique sur un poste informatique librement accessible.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de LE PALAIS :

- jeudi 1^{er} mars 2018, de 9h30 à 12h
- mercredi 14 mars 2018, de 9h30 à 12h
- lundi 26 mars 2018, de 9h30 à 12h
- vendredi 13 avril 2018, de 14h30 à 17h

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il peut donner son avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré émet un avis favorable à l'unanimité.

La séance est levée à 22h26.

Le Secrétaire de séance,
Léopold LAMBOTIN

